

Cher(e)s collègues,

vous trouverez ci-dessous le déroulé du Comité Régional d'Etablissement Rhône Alpes extraordinaire du 9 novembre 2018, sans les commentaires ni les interprétations des Organisations Syndicales, laissant ainsi uniquement place aux propos et informations de la Direction Régionale. Bonne lecture.

Présidence Christophe Picard DR

Présence Claire Guislin DRH

Le DR : Les documents purgés des erreurs vont faire l'objet d'une communication nationale au CCE. Les fichiers Excel des 2 livres seront remis à l'expert du CCE.

Les erreurs en AURA sont des erreurs de zones INSEE ou de formations inexistantes (scaphandriers à Pont de Claix). Les chiffres ne seront pas modifiés, ils sont exacts.

Les PSR ne sont pas aboutis.

L'analyse de la situation des centres, des prix de vente, les potentiels de développement, le sourcing, la pertinence de l'offre, les nouveaux marchés, la concurrence ...ont été vus pour écrire le plan de transformation.

Les informations remises aux élus du CRE sont plus larges que le périmètre de l'instance Rhône Alpes. Nous pouvons étudier le périmètre Rhône Alpes précisément.

Cette séance s'inscrit comme la présentation plus précise du projet de réorganisation.

Points présentés (idem CCE) :

- . Situation et environnement de l'Afpa
- . Situation économique
- . Présentation et principes du Projet
- . Bénéfices attendus du Projet
- . Présentation des mesures sociales

Nous vous renvoyons au « Direct du CCE du 7 novembre » pour les informations nationales.

Vous trouverez dans le déroulé ci dessous les annonces uniquement pour la région AURA.

1. SITUATION DE L'AFPA

. Sur les marchés publics en AURA il y a encore des risques de diminution de chiffre d'affaire. Le CIF, un des piliers de notre région disparaît au 1^{er} janvier. Le CPF de transition prendra sa place et nous nous positionnerons obligatoirement mais les formations futures risquent d'être plus courtes et moins chères. Le projet de transformation tient compte du PIC mais nous ne sommes pas favorisés en AURA. Le dialogue sera suivi entre la Ministre du Travail et le Président de Région car nous avons des propositions prêtes sur le PIC.

Suspension de séance demandée par CGT CFTD FO à 10h

Reprise de la séance à 10h15

. Une situation économique totalement déficitaire qui aurait tendance à s'aggraver sans transformation en région. Les salariés ont déjà fait des sacrifices, les maintenances des plateaux techniques, les évolutions professionnelles ne sont pas au niveau espéré. Notre EBE s'est effondré depuis plusieurs années. Notre capacité d'autofinancement s'est aussi considérablement dégradée, ainsi qu'une situation de trésorerie difficile. Notre situation régionale est plus dégradée qu'au national. Nous sommes pessimistes sur l'atteinte des objectifs (à la baisse) en fin d'année. 50% du CA de l'Afpa RA venaient du CR il y a quelques années pour tomber à 16% en 2018, voire moins dans le futur.

Nous n'arrivons pas à compenser cette baisse totalement mais des marchés autres nous permettent de nous maintenir. Nos tarifs horaires de l'heure de formation ont baissé de près de 10% à contrario de nos charges qui ont augmenté. Nous sommes donc structurellement déficitaires.

Notre offre doit être originale, globale, sur mesure par rapport aux demandes de nos financeurs et clients publics, privés. Il nous faut promouvoir des parcours en « blocs de compétences », plus courts et ciblés.

Nous devons nous orienter vers les publics les plus éloignés de l'emploi (décrocheurs, migrants, Prépa Comp, illettrisme ...) avec une expertise à proposer des parcours d'accompagnement qui doivent être financés.

Le « Village de l'Afpa » c'est l'ouverture de nos Centres à d'autres prestataires, partenaires, associations, ETT, entreprises Start up, structures qui œuvrent à l'action de l'Afpa pour accompagner vers l'emploi.

L'accueil des Réfugiés/Migrants/Demandeurs d'asile a fait la preuve de nos capacités à répondre aux problématiques posées.

Il nous faut capter les personnes qui recherchent un parcours de formation au fin fond des territoires par exemple. Puis il conviendra de lui répondre dans les 72 heures et de lui transmettre les informations souhaitées ; sans cela nous aurons perdu le contact et l'image de marque Afpa sera désastreuse. Les réseaux sociaux doivent aussi être pris en compte car ils véhiculent de nombreux avis positifs ou négatifs. Nous aurons donc une plateforme dédiée, mutualisée, centralisée. Tout ce qui a été envisagé aujourd'hui a été envisagé il y a 4 ans (Doc Elio) puis abandonné sauf en IDF.

Nos plateaux techniques devront être plus « agiles » qu'aujourd'hui. Il nous faudra être présent où l'on a vraiment besoin de nous.

Nos partenariats doivent être renforcés avec les acteurs de l'écosystème emploi-formation, avec des organismes nouveaux en pointe dans le domaine cité.

. Il nous faut aussi valoriser et développer les compétences des agents nécessaires à la transformation.

Dans les centres, une Direction, un pôle Formation Qualification (Formateur, ATP...), un pôle Gestion et Services (avec les Assistantes...), un pôle Accompagnement des Parcours (ERE, Transition...).

Professionnalisation des ouvriers d'entretien vers un rôle d'accueil production de services, les LA seront rattachés à la DR.

En Région, un DR, un DR Adjoint, une Direction Ingénierie Innovation, une Direction du Développement, une Direction Finances Gestion, une Direction Ressources Humaines.

La fermeture de GRN pourrait s'entendre avec le maintien en sommeil des plateaux techniques. Des GRN verraient leur nombre de postes en hausse, d'autres en baisse. Il y aurait aussi certaines créations de GRN avec RH en lien. Rillieux fermera ainsi que Roanne, le Puy, le Teil. Nous serons quand même présents sur ces territoires avec des plateaux mobiles au cas par cas. Annecy Chambéry se renforceront sur le tourisme/montagne. Le nouveau territoire Lyon Métropole (Vénissieux et St Priest avec transfert de certaines activités de Rillieux) rendra plus visible, lisible notre offre sur le 69 avec un management unique. Il nous faut aussi limiter notre empreinte foncière pour limiter les coûts.

Annecy, Valence, Vénissieux et St Priest verraient leurs effectifs augmenter au contraire de des autres centres d'AURA. Ces créations de poste sont réservées en priorité au reclassement interne.

. Nous devons renforcer les formats alternant le présentiel et le distanciel avec 1 formateur pour 12 ou 15 stagiaires (administratif tertiaire, informatique...). Aujourd'hui ce sont nos concurrents qui captent ces marchés. Les plateaux mobiles (comme à St Etienne référent sur la propreté hygiène), seront au service des autres centres en cas de besoin.

. Les bénéfices de cette transformation sont de retrouver nos capacités d'autofinancement, de remettre à niveau le parc immobilier, d'adapter notre outil de production, de retrouver en 2020 un EBE satisfaisant.

2. MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

La DRH : Ces mesures sont nationales et négociables par les organisations syndicales représentatives avec la Direction Générale. Il n'y a pas de spécificité régionale.

(Voir le « Direct du CCE du 7 novembre » qui vous est déjà parvenu).

Déclaration de la délégation CFE-CGC : voir ci-dessous

DECLARATION CFE-CGC AU COMITE REGIONAL EXTRAORDINAIRE AFPA RHONE ALPES du 9 Novembre 2018 Plan de Sauvegarde de L'Emploi

La décision récente de la Direction Générale de proposer aux Organisations Syndicales nationales, la participation de la CFE-CGC aux discussions, aux négociations, dans le cadre du PSE de l'AFPA est plus que louable, c'est aussi une marque de reconnaissance d'un partenariat constructif au sein de l'AFPA.

Mais seulement voilà que la décision des Organisations Syndicales nationales qui refusent notre participation est moins louable et caractérise sans doute une autre vision.

Et pourtant, notre but recherché à tous est le plein emploi pour les salariés de l'AFPA malgré les réorganisations, le développement de l'activité de l'AFPA et la poursuite de notre mission d'insertion sociale de nos concitoyens sur notre territoire.

Bien sûr la loi ne permet qu'aux Organisations Syndicales Représentatives la possibilité de négocier. Cette représentativité dont l'ensemble des Organisations Syndicales à l'AFPA nous prive, depuis plus de deux ans en prolongeant les mandats.

Près d'un quart du personnel Rhône Alpes que nous représentons aujourd'hui n'a donc pas droit au chapitre.

La démonstration a été encore faite ce jour par les Trois Organisations Syndicales de ce Comité Régional d'Etablissement excluant la CFE-CGC d'une suspension de séance. Ce qui est, en soi, leur droit. Nous ne ferons pas plus de commentaires.

Oui le livre 2 qui nous est remis comporte des erreurs, notamment des ratios qui ne sont pas justes. Les catégories professionnelles concernées sont à mieux clarifier. Une période de volontariat plus importante pour permettre un temps un peu plus judicieux pour une prise de décision des Agents ? Etc ...

A ce stade nous constatons un dispositif supra légal peu ambitieux.

Nous disons aussi que les mesures sociales d'accompagnement proposées dans ce PSE ne sont pas à la hauteur des enjeux sociaux.

Alors bien évidemment notre délégation CFE-CGC et tous nos représentants resteront déterminés et vigilants tout le long du processus.

Fin de la séance.

La Délégation CFE-CGC

Marina Androuet

Alex Souillet

Erick Acolatse

<http://www.cfecgcafpa.org/>

<https://www.facebook.com/snpeacfecgcafpa>